

Site :



mise à jours FP : 17/07/2023

**Coordonnées agence :**

ONET services

**Responsable du site :**

**Plages horaires :**

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

**Produits :**

O SANIT

NU LIFE

NU KLEEN SMELL

**Utilisation :**

sanitaires

sols carrelés

meubliers, vitreries, sols

**Matériel :**

balayette WC

balai rasant

chiffonnette bleue

**Consignes :**

**Respecter la dilution**

**Sécurité :**



Le port des **gants**, les **chaussures fermées/sécurité** et la **tenue** est obligatoire pendant la prestation

Taches à réaliser	Fréquence
<b>AERER LES LOCAUX DANS LA MESURE DU POSSIBLE</b>	
<b>ZONE 1 : ACCUEIL, ZONES ATTENANTES ET ASSIMILES</b>	
Vider les corbeilles, poubelles et remplacer les sacs souillés si nécessaire	A chaque intervention
Enlever tous les déchets visibles au sol	
Balayer et laver les sols durs	
Aspirer les moquettes et tapis	
Essuyer les surfaces horizontales (non encombrées) des meubles, des objets meublants et de la banque d'accueil pour enlever les poussières, souillures, coulures, tâches et traces de doigts	
Essuyer les appareils et accessoires (téléphones, panneaux, bornes internet etc.)	1 fois par mois
Enlever les traces sur les interrupteurs, les portes, les poignées de porte et la banque	1 fois par mois
Nettoyer les SAS, miroirs, glaces, hublots et cloisons vitrées (traces de doigts, coulures etc.)	
Essuyer les parois verticales extérieures du mobilier	Tous les 3 mois
Dépoussiérer et détacher les plinthes apparentes, piètements de chaises et meubles, rebords de fenêtre non encombrés, tuyauteries basses, radiateurs, convecteurs etc.	2 fois par an
Dépoussiérer les meubles hauts (jusqu'à 2 mètres) : étagères dégagées, dessus d'armoires non encombrées, dessus de portes, toiles d'araignées etc.	1 fois par an

Taches à réaliser	Fréquence
<b>ZONE 2 : LOCAUX D'HYGIENE, SANITAIRES ET ASSIMILES</b>	
Vider et nettoyer les corbeilles, poubelles et remplacer les sacs souillés si nécessaire	A chaque intervention
Enlever tous les déchets visibles au sol	
Balayer et laver le sol	
Nettoyer les postes individuels (urinoirs, cuvettes et abattants, lavabos, vasques,	
Laver les appareils (distributeurs, meubles et objets meublants etc.)	
Enlever les salissures adhérentes et les coulures sur les parois verticales, les portes,	
Nettoyer les SAS, miroirs, glaces, hublots et cloisons vitrées (traces de doigts,	
Mettre en place les consommables sanitaires dans les distributeurs (sacs poubelles,	1 fois par mois
Laver les conteneurs à hygiène féminine, les faïences murales, les balayettes et les	
Détartre les postes individuels et collectifs (urinoirs, cuvettes et abattants, lavabos,	Tous les 6 mois
Dépoussiérage et détachage des plinthes apparentes, piètement de meubles, pieds	
Dépoussiérer les mobiliers jusqu'à 2 mètres de hauteur : étagères dégagées, dessus	1 fois par an
<b>ZONE 3 : ESPACES REPAS, DETENTE ET ASSIMILES</b>	
Vider les corbeilles, poubelles et remplacer les sacs souillés si nécessaire	A chaque intervention
Enlever tous les déchets visibles au sol	
Balayer et laver les sols durs	
Aspirer les moquettes et tapis	
Nettoyer les éviers si non encombrés	
Essuyer les surfaces horizontales (non encombrées) des meubles et objets meublants	1 fois par mois
Essuyer les appareils et accessoires (téléphones...)	
Enlever les traces sur les interrupteurs, les portes et les poignées de portes	
Nettoyer les sas, miroirs, les glaces, les hublots et les cloisons vitrées 2 faces (traces	Tous les 6 mois
Dépoussiérer les mobiliers jusqu'à 2 mètres de hauteur : étagères dégagées, dessus	
Dépoussiérer et détacher les plinthes apparentes, piètement de meubles, pieds des	Tous les 6 mois
fauteuils (chaises), rebords de fenêtre non encombrés, tuyauteries basses,	
Dépoussiérer les sièges	1 fois par an

Taches à réaliser	Fréquence
<b>ZONE 4 : BUREAUX ET ASSIMILES</b>	
Vider les corbeilles, poubelles et remplacer les sacs souillés si nécessaire	A chaque intervention
Enlever tous les déchets visibles au sol	
Balayer les sols durs	2 fois par mois
Laver les sols durs	
Aspirer les moquettes et tapis	
Essuyer les surfaces horizontales (si non encombrées) des meubles et objets	1 fois par mois
Essuyer les appareils et accessoires (téléphones, panneaux...)	
Essuyer les parois verticales extérieures du mobilier	Tous les 3 mois
Nettoyer les sas, miroirs, des glaces, des hublots et des cloisons vitrées 2 faces (traces de doigts, coulures...)	
Enlever les traces sur les interrupteurs, les portes et poignées de portes	Tous les 6 mois
Dépoussiérer les mobiliers jusqu'à 2 mètres de hauteur : étagères dégagées, dessus	1 fois par an
Dépoussiérer et détacher les plinthes apparentes, piètement de meubles, pieds des	
<b>ZONE 5 : CIRCULATIONS ET ASSIMILES</b>	
Vider les corbeilles, poubelles et remplacer les sacs souillés si nécessaire	A chaque intervention
Enlever tous les déchets visibles au sol	
Nettoyer les sols de l'ascenseur et essuyer les miroirs	2 fois par mois
Balayer les sols durs	
Essuyer les portes intérieures/extérieures, parois, rails, signalétique, mains	
Laver les sols durs	1 fois par mois
Aspirer les moquettes et tapis	
Essuyer les surfaces horizontales (si non encombrées) des meubles et objets	
Essuyer les appareils et accessoires (téléphones, panneaux...)	Tous les 3 mois
Essuyer les parois verticales extérieures du mobilier	
Essuyer les mains courantes, rampes et garde-corps	Tous les 6 mois
Nettoyer les sas, miroirs, les glaces, les hublots et les cloisons vitrées 2 faces (traces	
Enlever les traces sur les interrupteurs, les portes et poignées de portes	1 fois par an
Dépoussiérer les mobiliers jusqu'à 2 mètres de hauteur : étagères dégagées, dessus	
Dépoussiérer et détacher les plinthes apparentes, piètement de meubles, pieds des	
<b>ZONE 6 : LOCAUX STOCKAGE/TECHNIQUES ET ASSIMILES</b>	
Vider les corbeilles, poubelles et remplacer les sacs souillés si nécessaire	1 fois par an
Enlever tous les déchets visibles au sol	
Balayer les sols durs	
Laver les sols durs	
Aspirer les moquettes et tapis	
<b>Ne pas oublier d'éteindre les lumières et de fermer les fenêtres</b> <b>Tous les déchets doivent être acheminés dans les containers prévus à cet effet + mise à la rue des containers</b>	